

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2015

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 27
Pouvoirs : 7
Votants : 34

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 30/06/2015

Le 6 juillet 2015, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Jean-José BETTIOL (remplace Daniel DOMPOINT), Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLEY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Marie-Christine THEVENET (Remplace Raymond MOUSSY), Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Isabelle ACHARD (pouvoir Bruno HENRY), Christian BAISE (pouvoir Etienne SERRAT), Noël CHEYNET, Daniel DOMPOINT (remplacé par Jean-José BETTIOL), Yves DUMOULIN (pouvoir Richard SIMMINI), Jacky DUTRUC (pouvoir Marc PECHOUX), Chantal NOEL, Vincent LAUTIER (pouvoir Bernard REY), Sylvie MICHEL (pouvoir Béatrice GUERIN), Raymond MOUSSY (remplacé par Marie-Christine THEVENET), Michel RAYMOND, Frédéric VALLOS (pouvoir Françoise DUVILLARD)

Secrétaire de séance : Hubert BONNET

OBJET : FINANCES – Budget Aménagement des Zones d'Activités Dombes Saône Vallée 2015 – Décision modificative n°1

Mme Brigitte COULON, Vice-Présidente chargée des Finances, présente la proposition de décision modificative n°1 du Budget Aménagement des Zones d'Activités qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement à -950 411,61€
- en section d'investissement à -2 823 906,34€

Cette décision modificative permet :

- ✓ d'inscrire les opérations comptables inverses de celles effectuées au Budget Principal pour réintégrer le Parc d'Activités de Montfray,
- ✓ de prendre en compte la réduction équivalente du déficit et de l'excédent d'exploitation cumulé des 4 anciens budgets économiques en 2014 en fonctionnement (-30 411€) et en investissement (-156 906€).

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **ADOpte** la décision modificative n° 1 du Budget Aménagement des Zones d'Activités Dombes Saône Vallée 2015 suivante, en euros :

D/R	n° operation	n° Chap	n° compte	n° service	FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
					Libellés	Modification de crédits (€)	Modification de crédits (€)
D		002	002	90101	Déficit d'exploitation reporté de 2014	-30 411,61	
D		011	605	90110	travaux	-600 000,00	
D		011	608	90110	Frais accessoires	-216 000,00	
D		011	608	90104	Frais accessoires	-300,00	
D		66	66111	90110	frais financiers	-27 000,00	
D		65	658	01	Charges diverses de la gestion courante	300,00	
D		68	6875	90110	provision de garantie (pour emprunt SERL)	-50 000,00	
D		043	608	90110	frais accessoires : intégration des intérêts de l'emprunt	-27 000,00	
R		002	002	01	Excédent d'exploitation reporté de 2014		-30 411,61
R		042	7133	90110	valeur du stock final au 31/12/2015		-893 000,00
R		043	796	90110	frais accessoires : intégration des intérêts de l'emprunt		-27 000,00
					TOTAL	-950 411,61	-950 411,61

D/R	Opér.	n° Chap	n° compte	n° service	INVESTISSEMENT	Depenses	Recettes
					Libellés	Modification de crédits (€)	Modification de crédits (€)
D		001	001	01	Solde d'exécution négatif 2014 reporté	-156 906,34	
D		16	1641	90110	Emprunt capital	-1 774 000,00	
D		040	3351	90110	Valeur du stock final au 31/12/2015	-893 000,00	
R		001	001	01	Solde d'exécution positif 2014 reporté		-156 906,34
R		16	1641	90110	Emprunt capital		-2 667 000,00
					TOTAL	-2 823 906,34	-2 823 906,34

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **10 JUIL. 2015**
 N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20150706-2015C66-FI
 Affichage le : **10 JUIL. 2015**

A Trévoux, le 06/07/2015

Le Président,
 Bernard GRISON

